

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 16 octobre 2015

2^{ème} **Commission**
N° CG-2015-7-2-2

Service instructeur
Service des Affaires Juridiques
Service consulté

**COLLABORATION RENFORCEE ENTRE LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN ET
LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN**

Partageant les mêmes constats sur l'évolution institutionnelle et sur les enjeux budgétaires des années à venir et sur leurs nombreuses conséquences à l'échelle de notre région, le Conseil départemental du Bas-Rhin et le Conseil départemental du Haut-Rhin s'accordent sur la nécessité d'accentuer la convergence de certaines de leurs politiques et actions en vue de rationaliser les coûts et de gagner en efficacité. Cet objectif induit, en premier lieu, d'opérer des rapprochements entre leurs structures respectives chargées de l'expansion économique et du développement touristique.

I) Une analyse partagée du contexte national

Depuis quelques années, la situation financière des départements s'est fortement dégradée face à l'effet conjugué d'une baisse conséquente des dotations de l'Etat et d'une explosion sans précédent de leurs dépenses à vocation sociale non compensées par l'Etat.

Cette situation paraissant devoir s'inscrire dans une certaine durée et la réforme territoriale voulue par le Président de la République et désormais votée par le Parlement, n'apportant aucune réponse à ces problématiques budgétaires cruciales, les Conseils Départementaux sont désormais contraints de revoir fondamentalement leurs orientations politiques afin de jouer leur rôle d'acteurs incontournables des solidarités et de garants de la cohésion sociale.

Ceci sera d'autant plus vrai dans le cadre des futures grandes régions dont la création insuffisamment préparée et l'éloignement induit par le découpage choisi, conduiront les Départements à renforcer leur rôle de collectivité de proximité, tant à l'égard des citoyens que des communes et structures intercommunales.

II) Une appréhension commune des effets de la réforme territoriale sur l'avenir de l'Alsace

Notre région dispose historiquement d'une vocation à l'échelle internationale qui lui a permis d'être parmi les plus attractives et les plus dynamiques de France. Elle doit aujourd'hui reconquérir ce dynamisme qui a fait sa réputation.

Ses atouts spécifiques, ses richesses humaines, son rayonnement culturel ou scientifique constituent des sources d'espoir en l'avenir sur lesquels il est indispensable de s'appuyer.

Sa situation géographique trinationale, le rôle éminent que doit jouer Strasbourg sur la scène Européenne, la densité de son tissu économique ou l'excellence de ses universités sont des leviers indiscutables qui plaident pour que l'Alsace retrouve rapidement son rôle de leader, tant au sein de la Grande Région qu'en France et en Europe.

Il appartient aux forces vives alsaciennes, qu'elles soient politiques, économiques ou issues de la société civile de mettre en avant ces atouts, de les revendiquer, de les partager largement avec les Alsaciens, de les y faire adhérer pour construire l'Alsace de demain.

Le Conseil départemental du Bas-Rhin et le Conseil départemental du Haut-Rhin ont aujourd'hui pour ambition de fédérer ensemble les énergies pour qu'au sein de la Grande Région, et en lien avec elle, nous puissions défendre l'identité et les atouts alsaciens. Il est de notre responsabilité partagée d'en assurer la préservation, le développement et la valorisation, à l'échelle du territoire régional et dans l'espace transfrontalier, tout en confortant le rôle européen de Strasbourg.

III) Une même volonté de collaboration renforcée

Dans ce contexte, les deux Conseils départementaux alsaciens considèrent qu'il est indispensable d'amplifier leur coopération, et d'approfondir ainsi les axes qui ont été tracés préalablement au lancement du processus de création du conseil unique d'Alsace, et qui ont abouti à l'adoption d'orientations communes.

Ils souhaitent ainsi prioritairement faire aboutir le rapprochement entre leurs agences chargées, les unes, de l'expansion économique, et les autres, du développement touristique. Ceci se fera dans le prolongement des convergences de politiques et d'actions d'ores et déjà engagées.

Confrontés à des enjeux budgétaires et à des problématiques financières similaires, ils envisagent également, aussi souvent que cela sera possible, de faire converger leurs différentes politiques, dans une perspective de rationalisation de leurs actions, voire de mutualisation de leurs moyens.

Enfin, ils conviennent de mettre en commun toute réflexion tendant à introduire dans la gestion des affaires publiques relevant de leur compétence, des méthodes, idées et actions innovantes contribuant, entre autres, à la résolution de l'équation financière à laquelle ils ne manqueront pas d'être confrontés dans les prochaines années.

Cette volonté de collaboration renforcée a été approuvée lors d'une session commune des assemblées départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à Colmar le 25 septembre 2015.

Les quatre rapports, qui vous sont présentés successivement, relatifs à la fusion des agences économiques, la fusion des agences touristiques, l'actualisation des statuts départementaux réglementant le repos dominical et la mutualisation des actions et des moyens, ont été approuvés à l'unanimité par les deux assemblées lors de cette session commune.

Lors de la présente séance du Conseil départemental du Haut-Rhin, il est proposé d'approuver chacune des résolutions soumises.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN